

Monsieur Cardinal
Inspection académique

Seichamps, le 21 février 2013

Monsieur,

nous avons été interpellés par des parents d'élèves de la classe de Madame Verdier (classe de CE2 à l'école Georges de la Tour à Seichamps), à la suite de quoi nous nous permettons de vous faire parvenir ce courrier reflétant les interrogations de ces parents.

En effet, l'institutrice de cette classe a été absente suite à des problèmes de santé courant octobre 2012 et ce jusqu'aux vacances de Noël. Elle a été à ce moment remplacée par deux instituteurs, Monsieur Bruyères, qui est intervenu dès les 1^{ers} jours d'absence de Madame Verdier et ce jusqu'aux vacances de la Toussaint, puis par Madame Pantin, qui a assuré le remplacement jusqu'aux vacances de Noël. A compter du 7 janvier 2013, Madame Verdier a repris ses fonctions mais malheureusement des soucis de santé l'ont contrainte à plusieurs reprises à s'absenter. Les remplacements n'ont pas toujours pu être assurés du fait sans doute d'un manque de remplaçants sur l'académie. Heureusement Madame Pantin a pu assurer une grande partie des jours de remplacement.

Les parents d'enfants de cette classe ne remettent absolument pas en doute l'état de santé de Madame Verdier qui lui impose ces arrêts répétés, et ont conscience qu'ils ne peuvent en aucun cas se soustraire à une décision médicale. Cependant, ceux-ci s'alarment au sujet de la progression de leurs enfants durant l'année scolaire en cours. Les changements d'instituteurs, les périodes de deux jours sans activité, les cours devant être assurés par d'autres enseignants de l'établissement n'ayant pas eu lieu, tous ces éléments conjugués ont entraîné un grand désarroi des parents qui ont du mal à situer le travail fait ou à faire et le niveau de leurs enfants. A la veille des vacances de février, les enfants n'ont abordé que le présent en conjugaison, n'ont pas dépassé la table du 6 en multiplication, n'ont eu que deux ou trois cours d'histoire depuis le début de l'année, et environ la même chose en science et guère plus en géographie. En grammaire, les révisions des éléments acquis en CE1 ont été effectuées mais pas au-delà.

Le travail effectué par Madame Pantin, qui est obligée de reprendre les cours laissés en suspens, n'est pas en cause, de même que celui de Madame Verdier. Il est évident qu'un suivi des cours a été difficile à établir entre ces deux enseignantes se relayant à tour de rôle auprès des enfants. Cependant les parents regrettent que leurs enfants n'aient pu avoir plus de continuité dans le programme de CE2. L'apprentissage décousu qu'ils ont reçu au cours de cette période est déstabilisant aussi bien pour eux que pour leurs parents. C'est pourquoi les parents d'élèves de cette classe aimeraient pouvoir s'assurer, si les absences de Madame Verdier devaient se prolonger, que leurs enfants pourront bénéficier de la présence et de l'instruction que pourrait leur dispenser un enseignant remplaçant (Madame Pantin semble être la personne la plus à même de poursuivre cette tâche) et ce de manière certaine et continue.

Nous nous tenons à votre disposition pour de plus amples informations si nécessaire et vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de notre considération.

L'association de parents d'élèves PULPE